

## Condition de livraison et de placement

- Le maître d'ouvrage va prévoir un bon accès sur le chantier pour véhicules poids lourds (44T)
- Si les éléments sont déchargés par vos soins, 1 heure est prévue pour le déchargement. Après la première heure nous facturons le temps d'attente au tarif en vigueur.
- Si les éléments sont déchargés par notre camion grue, il y a 1 heure de pose inclus. Les éventuelles heures de manutention supplémentaires, seront facturées en régie au tarif en vigueur.
- Le camion grue doit pouvoir se placer juste à côté des fondations et doit avoir suffisamment de place pour déployer ses stabilisateurs. Le maître d'ouvrage doit s'assurer que le camion est placé sur un sol stable.
- Les éléments qui ne figurent pas dans une de nos conditions d'utilisation doivent faire objet à une demande écrite du client avec une confirmation écrite de la part de Cobefa.
- Cobefa garantit la stabilité uniquement des éléments utilisés conformément aux situations de charge de ce document ou lors de l'utilisation des notes de calcul fournies par nos soins.
- Cobefa peut fournir un calcul personnalisé pour les applications non standard uniquement après la confirmation de commande.
- Le client (entrepreneur) est responsable de contrôler si la force portante du sol/fondation est suffisante.
- Cobefa n'est pas responsable des dommages résultant de fondations non portantes.
- La garantie ne couvre que le remplacement des éléments, jamais leur mise en place, ni aucun dommage consécutif.
- Tous les produits ont une garantie de béton de 10 ans si tous les consignes sont respectés
- Les produits en béton ne peuvent pas être placés dans un environnement avec un pH inférieur à 4 sans protection supplémentaire.
- Les silos couloir qui vont être en contacte directe avec les jus de silo (provenant de la décomposition du maïs, de l'herbe, etc.,) doivent avoir une protection supplémentaire tel qu'un film plastique ou une couche époxy.
- Si les valeurs de densité ou  $\Phi$  varient, il est responsabilité du maître d'ouvrage d'en avertir Cobefa.

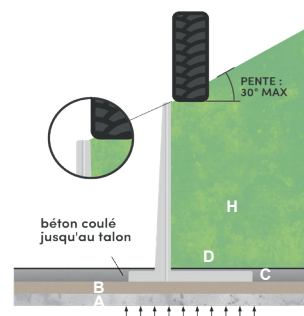
## Remarque

Jusqu'à 7 jours après la date de fabrication (voir étiquette), les éléments peuvent seulement être remplis sans pente et sans surcharge.

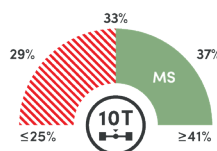
## Condition de placement et condition d'utilisation

### SANS TALUTAGE DE TERRE

Schéma de charge classe E

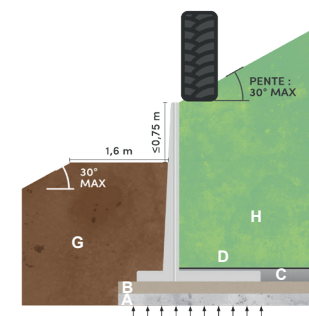


Light

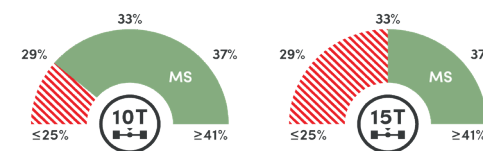


### AVEC TALUTAGE DE TERRE

Schéma de charge classe F



Light



- A Gravier ou béton concassé
- B Sable stabilisé ou béton maigre
- C Béton
- D Éventuellement en asphalte
- G Terre (max 1800 kg/ m<sup>3</sup> et min  $\Phi$  = 32.5)
- H Maïs/céréales/herbe (max 1000 kg/ m<sup>3</sup> en min  $\Phi$  = 30°)\*

**10 T de charge par essieu pour un fourrage (1000 kg/m<sup>3</sup>) comportant au moins 33 % de matière sèche.** Pour les fourrages dont la teneur en matière sèche s'élève à 33 % minimum, vous pouvez utiliser la capacité totale de votre silo et assurer le compactage avec une charge par essieu maximale de 10 tonnes. Si la teneur en matière sèche est inférieure à 33 %, il y a lieu de tenir compte d'une perte de capacité (réduction de la hauteur utile selon le schéma ci-dessous).

**Exemple:** Fourrage contenant 25 % de matière sèche et 10 tonnes de charge par essieu du char-geur à godet. Hauteur des murs 3 m : Hauteur de remplissage maximale : 70 % x 3 m = 2,1 m

